

INFO REAU

MAIRIE

2 Route de Villaroche

77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

📠 01.60.60.26.48

📧 : mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site : mairiedereau.fr



SOMMAIRE

- **SCOLAIRE** Page 3
 - Résultat de l'intoxication alimentaire
 - Journée portes ouvertes
 - Election des parents d'élèves
 - Transport
 - Inauguration de l'école
 - Spectacle de fin d'année
- **TRAVAUX** Page 5
 - Enfouissement des réseaux
 - Projet de sécurisation
- **ENVIRONNEMENT** Page 6
 - Sécurité
 - Plan Local d'Urbanisme
- **CULTURE ET SPORT** Page 8
 - Comité des fêtes
 - Cérémonie du 11 novembre
 - Loto de la Maison de retraite
 - Comité de jumelage
 - Vitadance
 - Amicale des anciens élèves de l'école de Réau
- **SOCIAL** Page 12
 - Bons combustibles
 - Bons de Noël
- **SENART** Page 13
 - Liaisons douces
 - Maison de l'environnement
- **DIVERS** Page 14
 - Les macarons
 - INSEE
 - Formation apicole
 - Conseil Régional

DECEMBRE 2009

N°8



Le Mot du Maire

Réaltaises, Réaltais, chers concitoyens,

Une année qui s'achève, c'est l'occasion d'en faire son bilan mais c'est aussi l'angoisse de celle qui s'annonce.

Pour notre commune, le bilan de l'année est plutôt positif. Ce fût l'enfouissement des réseaux rue d'Ourdy et rue de Cramayel, ce fût l'éclairage public sur ces mêmes rues, ce fût une traversée de village sécurisée par les aménagements réalisés rue Frédéric Sarazin, c'est une nouvelle école, magnifique, ouverte à nos enfants d'âge scolaire, c'est une vie associative dynamique, inventive et prolifique (merci aux différent(e)s Président(e)s) et c'est un PLU (plan Local d'Urbanisme) adopté en Conseil Municipal après 7 années de réflexions et d'études.

Ce dernier, tant attendu, doit permettre l'essor de notre commune et nous faire accéder à un niveau d'équipement plus digne d'une société villageoise comme la notre.

Ce PLU autorise dorénavant la construction de nouveaux logements pour que nos enfants ne soient plus tenus de s'expatrier et quitter un environnement de qualité, il autorise, que dis-je. Il invite voire contraint les nouvelles constructions à un objectif de développement durable tant par la qualité des matériaux que par un niveau faible de consommation d'énergie.

Il indique la voie pour réhabiliter les logements anciens et ainsi initier un embellissement de l'architecture de notre commune.

L'avenir c'est 2010. Certes, la crise impacte toujours douloureusement notre quotidien mais le développement économique soutenu par vos élus devrait permettre de faciliter le retour d'emplois qui font si cruellement défaut aujourd'hui.

2010 va voir les fondations des grands projets coûteux mais indispensables pour lesquels la municipalité s'est engagée vis-à-vis de nos concitoyens.

Assainissement à Villaroché

Aménagement du centre bourg

Elaboration des projets urbanistique de la ZAC logements

Pour que ces projets fleurissent sans induire de fortes hausses d'impôts locaux, le développement économique est notre seule issue.

Ce dernier est devenu possible et notre PLU nous dessine un avenir plus serein, plus sécurisé et ouvre des perspectives d'implantation d'entreprises créatrices d'emplois et de ressources pour la commune.

Tous ces projets de développement, comme à l'accoutumée, feront l'objet d'informations, de réunions publiques et la concertation sera incontournable du processus.

Madame, Monsieur, pour ces fêtes de fin d'année, l'ensemble du Conseil Municipal vous adresse des vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Le Maire

Michel ROGER

La Municipalité tient à remercier tout particulièrement Monsieur ARGILIER pour toute l'aide et les services qu'il apporte régulièrement à la commune.

SCOLAIRE

Résultat de l'intoxication alimentaire

Le 8 octobre dernier, nous avons été victime d'une intoxication alimentaire sur la commune. En tout ce sont 22 enfants et 5 adultes (enseignants et personnel municipal) qui ont subi des troubles digestifs, heureusement sans gravité. Il faut noter la réactivité et la mobilisation des personnels enseignants et municipaux, ainsi que des élus qui ont permis un traitement rapide et efficace de la crise. Le médecin scolaire est arrivé très tôt dans l'après midi et a suivi l'évolution jusqu'au soir ; les secours d'urgence sont intervenus, mais il n'y a eu aucune hospitalisation. Notre prestataire, OCRS, a, dès le début de l'après midi alerté les services de la DDASS et les services vétérinaires ont procédé en fin d'après midi aux prélèvements nécessaires aux analyses, ainsi qu'à une visite complète des installations de la cantine. A la suite de cet « audit », nous avons reçu, en novembre un rapport complet dont voici les principales conclusions.

- Les denrées consommées ce jour, ont été analysées et n'ont pas mis en évidence de germes pathogènes.

- Les locaux et les équipements sont bien entretenus,

D'autres documents ont été réclamés, tels que les certificats médicaux spécifiques autorisant le personnel de restauration à travailler dans ce nouvel environnement, ainsi que des justificatifs de formation particulière à l'hygiène alimentaire.

Au regard de la jeunesse de notre établissement, toutes ces démarches avaient été prises en compte, mais sont actuellement en cours de programmation et de réalisation.

Le rapport est consultable en mairie pour ceux qui le souhaiteraient.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées dans le règlement de cette crise, et soyez convaincus que nous restons vigilants sur ce domaine.

Journée portes ouvertes

Le 17 octobre a eu lieu la journée porte ouverte dans notre nouvelle école. Cet événement a été préparé en collaboration avec l'association de parents d'élèves.

Une cinquantaine de personnes : enfants accompagnés de leurs parents, mais aussi habitants de tous âges de notre commune, ont donc retrouvé le chemin des écoliers ce matin là, heureux de voir le résultat de plusieurs années de travaux. La visite des locaux s'est faite par petits groupes accompagnés d'un élu ou d'un membre de l'APERÉ, essayant dans la mesure du possible de répondre aux questions des visiteurs. Cet événement a également été l'occasion de mettre à contribution nos concitoyens pour le choix du nom de notre école. Les propositions recueillies ont ensuite été soumises aux écoliers et enseignants qui ont choisi le nom de l'école lors d'un scrutin organisé à l'école, avant le vote final par le conseil municipal le 09/11.

Merci encore à tous ceux qui ont contribué à la réussite cette matinée.

Election des parents d'élèves

Election des représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits :	160
Nombre de votants :	63
Bulletins blancs ou nuls :	14
Suffrage exprimé :	49
Nombre de siège à pourvoir :	5
Quotient électoral :	9,8

Titulaires :

- Mme ROZENTALIS
- Mme RABIA
- Mr FERREIRA
- Mme VALTON
- Mlle SABOURAULT

Suppléants élus :

- Mme DECK
- Mme BENSALID

Transport

Depuis le début de l'année scolaire, plusieurs actes d'incivilité sont à noter dans la navette école transportant le soir, les enfants de l'école primaire, mais également les collégiens.

Nous tenons à rappeler aux parents, que le bus n'est pas une aire de jeu, qu'il y a des règles à respecter pour la sécurité de tous ; ces règles étant, pour la plupart, les mêmes que celles qui sont appliquées dans les véhicules personnels.

Nous comptons donc sur vous pour intervenir auprès de vos enfants, afin de leur rappeler les règles élémentaires de civisme et de respect. Les règlements concernant les services municipaux (cantine, garderie, transports) vous ont été remis en début d'année scolaire, des mesures sont prévues en cas de manquements graves, et bien que cela nous désole d'arriver à de telles extrémités, nous n'hésiterons pas à les mettre en application, si la sécurité des enfants était en jeu.

SCOLAIRE

Inauguration de la nouvelle école

La nouvelle école de REAU a été inaugurée samedi 28 novembre 2009 à 11h00.

Après un discours d'introduction rappelant l'histoire de ce projet, Monsieur Michel ROGER, Maire de REAU, a laissé le soin à deux enfants de la commune, de dévoiler la plaque portant le nom de cette nouvelle école : "l'école de la Colombe".

Monsieur le Maire a également annoncé que la voie d'accès à l'établissement se nommera : "chemin du Savoir".

La parole a ensuite été donnée à Madame Catherine MONTEBAULT, Directrice de l'école qui a illustré ses propos par une poésie faisant référence à la colombe.

Dans le cadre de l'intercommunalité, Monsieur Jean-Jacques FOURNIER, Président du SAN de Sénart, était également présent et a rappelé les bonnes relations entre le SAN et la commune de REAU, et a précisé l'avance financière de la Ville Nouvelle permettant ainsi à la municipalité de réaliser cette nouvelle école.

Etaient également présents à cette cérémonie Michel BISSON, Président de l'EPA SENART et Maire de Lieusaint, Madame TABURET inspectrice d'académie de la circonscription de Combs la Ville, Didier TURBA, Conseiller Général. Ceux qui l'ont souhaité ont eu l'occasion de participer à une visite du nouvel établissement. Quelques parents d'élèves, enfants et habitants de la commune avaient fait le déplacement.



(de gauche à droite : Jean-Jacques Fournier, Didier Turba, Peggy RABIA représentante des parents d'élèves, Michel Roger et Michel Bisson)

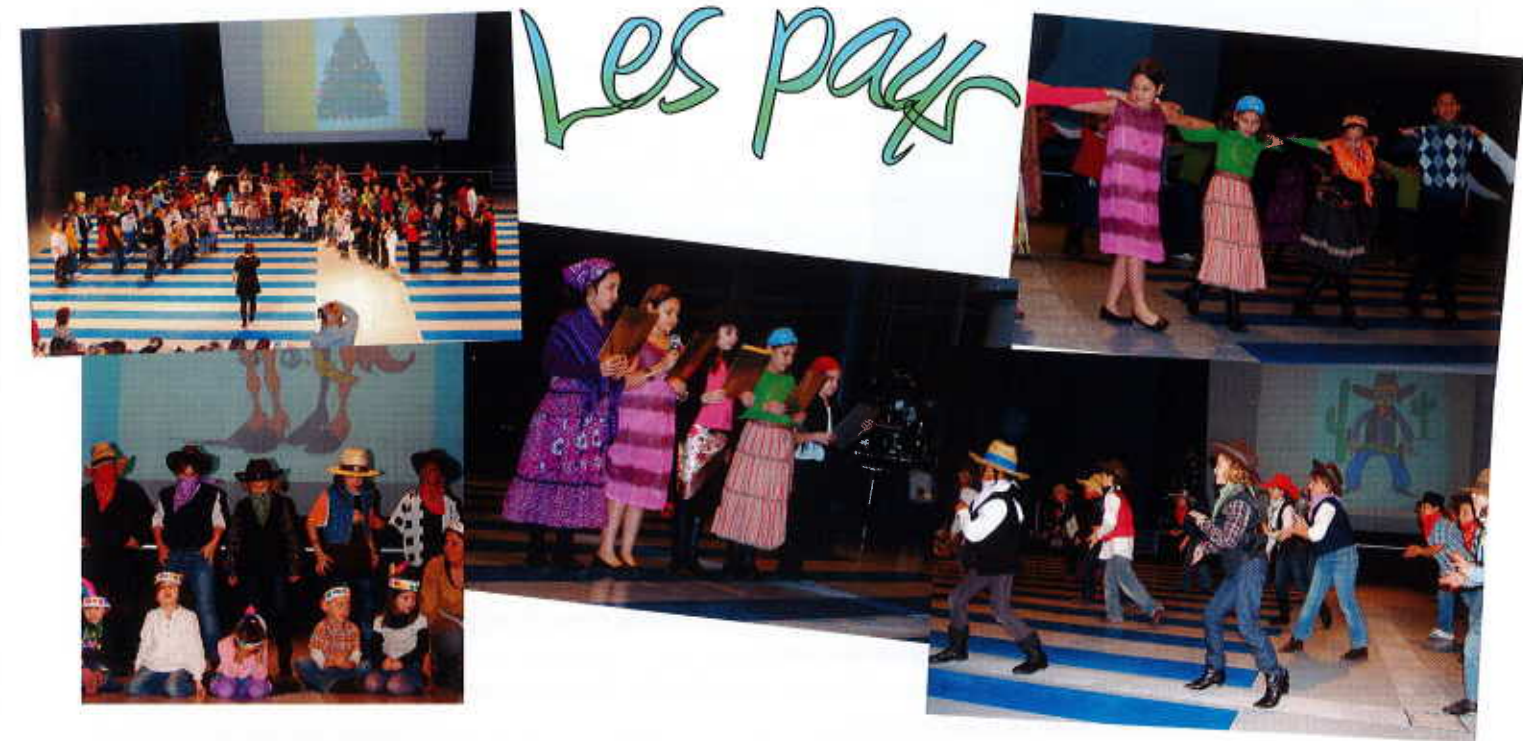


SCOLAIRE

Spectacle de Noël

Le vendredi 11 décembre 2009 à 19 heures les élèves de l'école ont fait leur représentation devant tous les parents au Musée SAFRAN.

Ce spectacle a été écrit, mis en scène, dansé et chorégraphié par les enfants sur le thème



TRAVAUX

Enfouissement rue de Cramayel

AVANT



APRES



Les travaux d'enfouissement concernant la basse tension, l'éclairage public et France Télécom, sont terminés. La réception du chantier a été effectuée le 27 novembre 2009.

La municipalité tient à remercier, le SISEM, ainsi que la société SOBECA pour la qualité et la rapidité d'exécution des travaux.

TRAVAUX

Projet de sécurisation

Rue Frédéric Sarazin

Dans le cadre des « amendes de police »; la commune peut bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux d'amélioration de la sécurité routière.

Dans cet objectif, la commune a déposé un dossier, pour la réalisation d'un plateau, rue Frédéric Sarazin, devant l'ancienne école, pour faire ralentir la vitesse.

Villaroche

La municipalité travaille depuis plusieurs mois en collaboration avec le SAN (qui a la compétence en matière d'assainissement) pour permettre la réalisation d'un assainissement collectif du hameau de Villaroche. Ce travail en commun a permis de mettre en évidence deux solutions de raccordement :

Vers une future station qui sera créée par le SYMPAV sur l'emprise de l'aérodrome

Vers le réseau d'assainissement collectif existant au niveau de la station service dite de Galande.

Malheureusement, aujourd'hui, aucun de ces deux scénarii n'est acceptable, parce que trop lointain dans le temps pour le premier et en raison de son coût prohibitif pour le second.

Le problème étant posé, nous recherchons désormais une alternative acceptable en terme financier et qui puisse être rapidement mise en œuvre, la situation des habitants de Villaroche n'ayant qu'assez duré.

Cette problématique d'assainissement est d'autant plus importante qu'elle conditionne également les travaux de sécurisation routière prévus au sein du hameau, étant entendu qu'on ne peut pas effectuer des aménagements de sécurisation sur la voirie pour les détruire l'année suivante en réalisant le génie civil du réseau d'assainissement.

Nous demandons donc encore un peu de temps aux habitants de Villaroche. Nous comprenons leur impatience et travaillons « d'arrache-pied » avec le SAN à la recherche d'une solution.

ENVIRONNEMENT

Sécurité

Vous vous déplacez à pieds de votre domicile à votre travail ou à la gare la plus proche ?

Pour votre sécurité nous vous conseillons de mettre vos gilets fluorescents. Si vous n'en possédez pas, nous en avons encore quelques uns en mairie. En effet, l'absence de trottoir et l'obscurité vous êtes en danger.

Vous n'avez pas d'autres solutions ?

Avez-vous pensé au covoiturage. Covoiturage77.fr est un service gratuit proposé par le Conseil Général de Seine et Marne, conformément à ses engagements pour le développement durable et pour faciliter la vie quotidienne des habitants.

Covoiturage 77.fr facilite vos déplacements dans le département en vous permettant d'entrer en contact avec des personnes effectuant le même parcours que vous. En plus de réaliser des économies, vous participez à une démarche écologique qui offre de nombreux avantages.

ENVIRONNEMENT

Le Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal, en séance du 19 Octobre 2009, a adopté notre projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document majeur pour le développement urbain, démographique, social et économique de notre commune pour les vingt prochaines années a fait l'objet d'un très long travail d'élaboration et de concertation qui a démarré par une délibération du conseil municipal du 2 Avril 2002 et qui s'est achevé sept ans plus tard par ce vote du 19 Octobre dernier.

Tout au long du travail d'élaboration dirigé par les commissions d'urbanisme et de l'environnement successives, assistées par le cabinet d'études d'urbanisme TEL, la concertation avec les populations et les organismes associés au développement du territoire a été permanente autour de trois étapes majeures que sont :

- la présentation du diagnostic du territoire,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ;
- la traduction graphique et réglementaire du PADD.



Par une délibération du 20 Janvier 2009, le Conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet du PLU pour qu'il soit soumis à l'avis des personnes publiques associées, puis à enquête publique.

Cette enquête publique s'est déroulée sur un mois du 13 juin au 10 juillet 2009 par le commissaire enquêteur Monsieur Guy DULAC. Au terme de cette enquête, le commissaire a rédigé un rapport qui recensait les doléances et observations des populations et autres forces vives par rapport au projet d'élaboration du PLU.

Le commissaire enquêteur s'est efforcé de répondre dans son rapport aux points techniques soulevés dans les doléances des citoyens et à faire des recommandations. Les observations les plus pertinentes ont été prises en compte dans la mouture finale de notre PLU qui a été soumis au vote du conseil municipal.

Notre PLU traduit réglementairement les cinq axes fédérateurs du PADD ci après :

- permettre un renouvellement et la diversification du parc de logement sur la commune ;
- poursuivre le développement économique de la commune,
- améliorer et diversifier les déplacements au sein de la commune et vers les pôles multimodaux régionaux de Lieusaint et Savigny le temple;
- valoriser les ressources naturelles, paysagères et architecturales existantes dans la commune ;
- préserver la qualité et le cadre de vie des habitants.

Ces objectifs sont pris en compte et traduits en règlement en cohérence avec les textes réglementaires et législatifs supra-communaux et notamment la loi du Grenelle de l'environnement, le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) et le Schéma Directeur de la ville nouvelle de Sénart.

Le PLU n'est pas un document parfait, mais il n'est pas figé dans le marbre non plus. C'est un document évolutif qui va encadrer dans les quinze à vingt ans à venir le développement de notre commune. Il traduit l'ambition de la commune en matière de développement du logement et du développement économique.

Sa qualité sera celle de l'engagement et de la vigilance de l'ensemble des élus municipaux à le faire respecter en s'impliquant activement dans le développement de la commune et à l'adapter aux évolutions et aux besoins de notre commune et de nos concitoyens.

Nous avons de grands défis à relever devant nous. Des projets que nous n'avons pas initiés, ni souhaités (centre pénitencier, ZAC A5, déchetterie) s'implantent sur le territoire de notre commune pour le bien de la collectivité nationale. Faisons en sorte de tirer le meilleur profit pour notre commune de l'installation de ces équipements. Nous sommes et resterons vigilants pour que l'état respecte ses engagements sur ces projets, notamment en ce qui concerne les dessertes routières et les aménagements des abords des projets.

Le temps du débat est suspendu quoiqu'il restera permanent au sein des commissions et du conseil, le temps de l'action commence dans l'objectif de doter notre commune d'un parc de logements de qualité et des équipements dont elle a grandement besoin. Le maintien de notre qualité de vie en dépend.

CULTURE ET SPORT

COMITE DES FETES

Halloween

Le 31 octobre dernier les enfants étaient présents avec leur parents tous très heureux de rencontrer pepita notre sorcière.



Un an qu'on l'attendait... le Beaujolais Nouveau 2009 est arrivé !



C'est avec un plaisir certain que les Réaltais se sont retrouvés dans la salle des fêtes à déguster ce nouveau beaujolais qui connaît un grand succès même au delà de nos frontières.

La table était dressée, offrant un magnifique buffet à volonté, et les verres remplis pour l'occasion d'une consommation... avec modération.



ASSEMBLEE GENERALE

Le 25 novembre dernier, le comité des fêtes s'est réuni pour l'élection des nouveaux membres du bureau qui sont :

- Présidente : Madame DOS SANTOS
 - Vice présidente : Madame FERREIRA
 - Trésorière : Madame LEFFRAY
 - Secrétaire : Madame VIAUD
- pour cette année 10 adhérents

CULTURE ET SPORT

Cérémonie du 11 novembre

Le mercredi 11 novembre s'est déroulée la commémoration du souvenir de la fin de la 2e guerre mondiale.

Cette cérémonie traditionnelle, au cours de laquelle Monsieur Michel ROGER, maire de Réau, fit son allocution, fut honorée par la présence de Monsieur Didier TURBA, Conseiller Général de Seine et Marne, et de Monsieur Jean-Claude LECINSE, maire de Lissy.

Véritable devoir de mémoire pour les élèves de l'école de Réau, ceux-ci ont entonné l'hymne national, et se sont prêtés à l'habituel défilé en fanfare et au dépôt d'une gerbe au cimetière de la commune.

Un vin d'honneur fut offert par la Municipalité dans la salle des fêtes à l'issue de cette cérémonie.



LOTO de la Maison de Retraite

Bravo ! et grand merci, à tous les participants du loto, organisé par « le Château du Plessis Picard », qui s'inscrit dans un élan de solidarité d'échange générationnel.

Cette année, vous avez été encore très nombreux à participer à cette manifestation. Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur DELHAYE et Monsieur PROFFIT, qui très généreusement par leurs dons ont contribué avec vous tous à récolter 972 euros.

Par l'intermédiaire du Lions Club de Milly la forêt cette somme sera versée pour le téléthon 2009.

C'est encore mieux que l'année dernière. Merci à tous et rendez-vous pour l'année prochaine.



CULTURE ET SPORT

Suite au conseil municipal du 9 octobre 2008 où la quasi unanimité des élus ont décidé d'un projet de jumelage de la Commune, notre projet étant de rejoindre l'élan de solidarité et de partage d'amitié initié par le SAN de Sénart depuis plus de 20 ans avec la Mauritanie, l'association du comité de jumelage de Réau à œuvré efficacement.

Au début du mois de novembre, une délégation, composée du Maire de la commune, du Président de l'association, de la Directrice des Maisons de retraite du Plessis Picard et du Grand Pavois, ainsi que deux personnes du service des relations internationales du SAN de Sénart ont rencontré les habitants de Dar El Barka, commune de Mauritanie lovée sur les bords du fleuve Sénégal. Coïncidence ou pas, il faut savoir que le deuxième nom de la commune de Dar El Barka est « Réo » qui veut dire le nord.

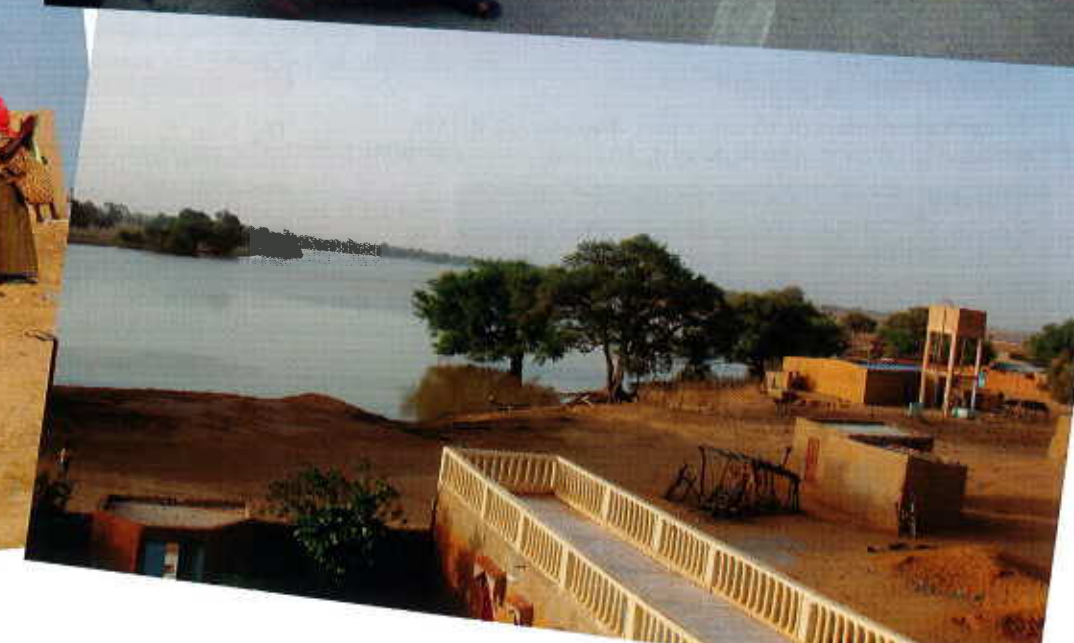
Arrivés sur place, Monsieur KANE, Maire de cette commune a organisé un accueil extraordinairement chaleureux, exprimé par une population enthousiaste, motivée et des plus sympathiques.

Fort est de constater la motivation de nos deux communes à établir un processus d'échanges culturels et d'amitiés et du même élan de curiosité, Monsieur KANE et Monsieur ROGER ont exprimés leur volonté en prononçant des discours officiels et en échangeant des cadeaux. A cette occasion Monsieur KANE nous a remis les clés de DAR EL BARKA symbolisant que nous serons toujours les bienvenus.

La prochaine étape sera la signature d'une convention de jumelage entre nos deux communes, et l'accueil de nos hôtes lors de leur visite en France.

Nous mettrons donc tout en œuvre pour être à la hauteur de l'accueil que nous a réservé la population mauritanienne lors de notre séjour.

JUMELAGE



CULTURE ET SPORT

CULTURE ET SPORT

VITADANCE



Vitadance vous propose des stages de percussion durant les vacances scolaires et les week-end.

Pour tous renseignements contacter Claudine au 06 17 05 56 85 ou Malika au 06 12 98 05 90

Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de Réau

"L'amicale des anciens élèves de l'école de Réau s'est réunie le 24/10/2009 en assemblée générale à la salle des fêtes. Après le rapport moral et financier le bureau a été renouvelé et se compose : d'un président, Laurent Déjeux ; de deux vice présidents, Daniel Baudin et Simon Waszczyk ; d'une secrétaire, Chantal Raymond Szybiak ; d'un trésorier, Joseph Ostrowski et d'un membre très actif et nécessaire à l'association, Liliâne Lantoine .

Après cette assemblée, le repas annuel a réuni près de 70 personnes qui ont pu danser ensuite jusqu'au petit matin grâce à la gentillesse d'un DJ qui a su parfaitement animer cette soirée. Un grand merci à lui.

Monsieur Michel Roger, le Maire de notre commune, nous a honoré de sa visite lors de l'apéritif qui a précédé ce dîner et il a pu rencontrer des anciens élèves qui ont, pour certains, quitté notre village depuis fort longtemps. (voir photos)

Pour l'année 2010 l'amicale envisage :

Une soirée Cabaret à Paris au mois de Mars

Une soirée carte en Mai/Juin

Un vide grenier le 12 septembre

Festival de la bière à Munich en octobre (avec un minimum d'inscrits et à prix coûtant)

Assemblée générale et repas annuel le 6 novembre

Tous les habitants de la commune seront les bienvenus à ces manifestations."



SOCIAL

Bons de Noël

Toutes les personnes de 65 ans et plus, domiciliées à REAU, ont bénéficié d'un mandat de Noël de 50 euros.

Conditions d'attribution :

Vous devez venir en mairie pour vous inscrire le mois de vos 65 ans, muni de votre livret de famille, votre carte d'identité et d'un relevé d'identité bancaire. Aucune condition de ressource n'est nécessaire. Pour cette année, les conditions d'attributions des bons de Noël restent inchangées.

Bons combustibles

Des bons de combustibles ont été versés sous conditions de ressources, aux personnes qui avaient déposé au préalable leur avis d'imposition en mairie.

Conditions d'attribution

Pour l'octroi des bons de combustible, vous devez impérativement tous les ans, déposer en mairie au mois de septembre votre avis d'imposition.

Cependant, pour l'avenir, nous souhaitons élargir et diversifier le champ des prestations ouvertes par le Centre Communal d'Action Sociale, afin qu'il retrouve sa vocation première d'aide aux personnes en difficulté. Nous serons donc amenés à revoir les conditions d'attribution de l'ensemble des prestations offertes. Nous vous tiendrons régulièrement informé des évolutions qui auront lieu, par le biais de l'Info Réau.



SENART

Liaisons douces

LIAISONS DOUCES A REAU, DE LA REFLEXION A L'ACTION :

La nouvelle municipalité avait identifié 2 projets prioritaires dans cette mandature :

- la réalisation de l'assainissement du hameau de Villaroche
- la création d'une liaison douce entre le bourg de REAU et le Hameau de Ourdy.

Ces deux dossiers avancent bien mais nécessitent une grande concertation avec les services du SAN de SENART (qui à la compétence en matière d'assainissement et de réalisation des liaisons douces.)

Ainsi, le SAN a nommé un cabinet d'études pour la liaison douce REAU-OURDY et celle nous reliant à POUILLY-LE-FORT.

Après un premier travail, ce cabinet a exposé ses premières conclusions aux élus référents de la commune, qui ont fait part de leurs premières remarques.

Le bureau d'études doit à présent revoir sa copie pour présenter un projet plus abouti très prochainement. Nous vous tiendrons informés des avancées de ces dossiers au fil des prochains numéros d'INFOREAU.

Pour ce faire le Comité syndical du San de Sénart, en commission du 10 décembre dernier, a voté une ligne budgétaire de 110 000 €.

Maison de l'environnement de Sénart

Un espace habitat écologique ouvre ses portes à la Maison de l'Environnement de SENART

Fin octobre s'est ouvert sur le site de la Maison de l'Environnement de Sénart un nouvel espace pédagogique. Il est consacré à l'habitat écologique avec, comme première thématique développée, la nécessité d'isoler la maison par des matériaux sains pour notre environnement et notre santé.

Dans cet espace, vous pouvez :

Comprendre

- pourquoi il est capital de **bien isoler** sa maison,
- ce qu'est un **isolant écologique**,
- pourquoi on doit laisser les murs de sa maison « **respirer** »,
- comment **renouveler l'air intérieur** sans laisser la chaleur s'échapper,
- les avantages de l'isolation par l'extérieur,

* **toucher, sentir et comparer divers matériaux d'isolation naturelle,**

* connaître les **fournisseurs** les plus proches de chez vous et les meilleurs **ouvrages** de référence sur le sujet.

Si vous devez revoir l'isolation de votre maison ou si simplement la question de l'habitat vous intéresse, n'hésitez pas, venez visiter cet espace habitat écologique !

Espace en accès libre aux heures d'ouverture du site



DIVERS

SICTOM

Rappel :

Arrêt de la collecte des déchets verts

du 15 décembre 2009
au 1er mars 2010

Vous souhaitez faire l'acquisition d'un composteur ?

Le SICTOM de Sénart et le SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais ont lancé une opération de distribution de composteur.

Pour tout renseignements, contacter le SICTOM au 0 800 774 062.

En vous munissant des informations suivantes : nom, prénom, adresse, téléphone, adresse mail, nombre de personnes au foyer, surface du jardin et modèle du composteur choisi : 300 litres ou 600 litres.

Collecte des papiers de bureau

La commune a adhéré à la proposition du SICTOM de Sénart en matière de développement durable, en installant des containers spécifiques à la collecte des papiers de bureau.

Ces containers seront mis à la disposition de la mairie et de l'école afin de sensibiliser les élèves à l'écologie.

Ils seront collectés tous les jeudis à compter du 14 janvier 2010.

Les Macarons de Réau

Cette année la fabrique macaron de Réau ré-ouvre ses portes

Dates des ventes à la fabrique:

- Du 19 au 23 décembre de 10h à 18h sans interruption
- Le 24 décembre de 10h à 16h sans interruption
- Le 30 décembre de 10h à 18h sans interruption
- Le 31 décembre de 10h à 16h sans interruption

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous contacter au : 01.64.88.56.29 ou consulter notre site internet: <http://www.macarons-de-reau.com>



Devenir apiculteur, récolter votre miel c'est possible

Stage de formation à l'apiculture

Cours d'apiculture en Seine et Marne

Tous les samedis de mars 2010 à 14 h 30

inscription courant février : inscriptions@gabi77.org

Organisé par le GABI et la Futaie, Groupement d'Apiculteurs de Bréviande et la Maison de l'Environnement de SENART

<http://www.gabi77.org>

Contact : 06 85 03 20 49



DIVERS

INSEE

ENQUETE SUR LE « PATRIMOINE DES MENAGES »

L'INSEE réalise, entre octobre 2009 et janvier 2010, une enquête sur le patrimoine des ménages.

Cette enquête a pour but de recueillir des données sur la composition du patrimoine sous ses différentes formes : patrimoine financier, immobilier et professionnel, endettement, ... Elle améliorera la connaissance des mécanismes de constitution et de transmission non seulement du patrimoine économique mais également des identités familiales et culturelles. Des comparaisons internationales sur la réussite sociale des ménages seront également possible. En effet, des enquêtes similaires sont réalisées dans d'autres pays européens.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Conseil Régional

La Région vous aide à financer votre projet

Alliez écologie et économies !

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre, minorer notre empreinte écologique, autant d'objectifs prioritaires pour la Région Ile-de-France. L'un des moyens d'y parvenir consiste dans l'utilisation des énergies renouvelables.

La Région a donc lancé un programme d'aides financières pour accompagner les Franciliens désireux de s'engager en faveur de ces énergies d'avenir.

Elle vous aide également à installer des toitures terrasses végétalisées (TTV).

Un système qui fonctionne !

De mai 2006 à mai 2009, 2 181 dossiers de demande d'aide financière ont été subventionnés pour un montant total d'environ 2 500 000 euros !

Des aides financières concrètes

La Région vous aide dans le cadre de la construction neuve et de la rénovation pour l'installation des équipements suivants :

☑ **Chauffe-eau solaire individuel (CESI)**
aide forfaitaire de 800 € sur la main-d'œuvre

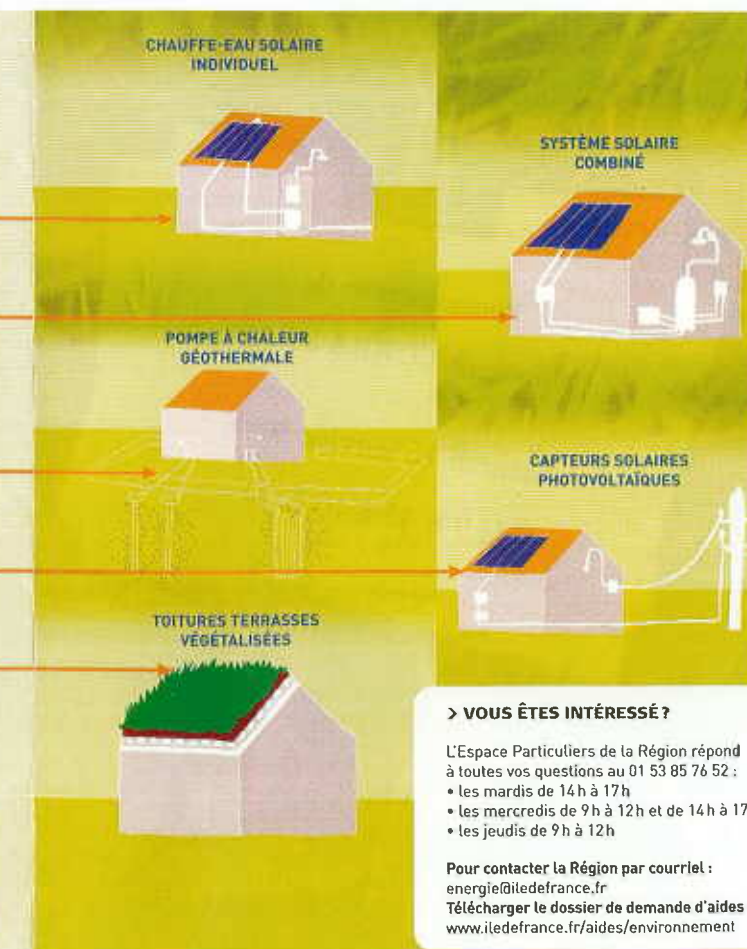
☑ **Système solaire combiné (SSC)**
aide forfaitaire de 3 000 € sur la main-d'œuvre

☑ **Pompe à chaleur géothermale sur nappe ou à capteurs verticaux ou horizontaux (PAC)**
aide forfaitaire de 3 000 € sur la main-d'œuvre.
À noter : les installations aérothermiques ne sont pas aidées.

☑ **Capteurs solaires photovoltaïques (PV)**
aide forfaitaire de 1 000 € sur la main-d'œuvre

☑ **Toitures terrasses végétalisées (TTV)**
aide de 15 € au mètre carré de toiture végétalisée.

BÉNÉFICIEZ EN PLUS D'UN CRÉDIT D'IMPÔT
Pour ces installations (à l'exception des toitures végétalisées), vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec votre centre des impôts pour obtenir les informations nécessaires.



> VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

L'Espace Particuliers de la Région répond à toutes vos questions au 01 53 85 76 52 :
• les mardis de 14 h à 17 h
• les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
• les jeudis de 9 h à 12 h

Pour contacter la Région par courriel : energie@iledefrance.fr
Télécharger le dossier de demande d'aides : www.iledefrance.fr/aides/environnement

A NOTER

REPAS DES ANCIENS

Mercredi 6 janvier 2010

VŒUX DU MAIRE

Le Maire présentera ses vœux
à la population le

MARDI 12 JANVIER 2010

A 19 HEURES

À la salle des fêtes

Permanences de Monsieur TURBA à Réau

Samedi 16 janvier 2010

de 9 h 45 à 10 h 30

CARAVANE DES CONTES

« Le Vieux Paris »

Vendredi 19 mars 2010

à 20 heures 30

à la salle des fêtes

INFO REAU N°8

DECEMBRE 2009

Directeur de la publication : Michel ROGER

L'équipe de rédaction : Les membres de la commission communication - Sonia FOUGERON

Création et mise en page : Sonia FOUGERON

